

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 5 juin 2024, 17h, Tibits, Lausanne

Présidence Thierry AMY, Président de Lausanne Région

Bureau de coordination Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne
Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny
Laurent BOVAY, Syndic – Bussigny
Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex
Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne
Alain GILLIÈRON, Syndic – Prilly
Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne

Lausanne Région Alessia RADAELLI, Secrétaire générale
Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets
Catherine KLINK, Collaboratrice administrative
Isabelle MICHAUD, Responsable de la communication
Fabienne SAUGY, Cheffe de projets
Alevtina ZHUKOVA, Chargée de projets
Baptiste GAILLARD, Assistant de direction (PV)
Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional
David MERMOD, Chef de projets

Communes excusées Lutry, Morrens, Jouxtens-Mézery

Prochaine assemblée générale : **Mercredi 9 octobre 2024, 17h, Grande salle, Le Mont-sur-Lausanne**

M. Th. AMY souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en leurs titres et fonctions.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification. Les scrutateurs de cette assemblée sont nommés.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du président

M. Th. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).



4. Revue des activités de Lausanne Région

4.1 Activités 2023 et perspectives 2024

Mme A. RADAELLI présente les activités 2023 (annexe 2).

4.2 Commission Prévention et dépendances

Mme K. CLERC, Municipale de Renens et présidente de la commission Prévention et dépendances, présente les activités de la commission à l'assemblée (annexe 3).

5. Comptes 2023

5.1 Présentation des comptes 2023

M. Th. AMY présente les comptes 2023.

5.2 Rapport de l'organe de révision Intermandat SA

M. T. AMY donne la lecture du rapport de l'organe de révision des comptes, Intermandat SA, en raison de l'absence de M. J. Briand.

5.3 Rapport de la commission de gestion

M. A. MONOD donne lecture du rapport de la commission de gestion à l'assemblée.

5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale, qui accorde sa décharge au Bureau de coordination.

6. Divers et propositions individuelles

Madame Lorraine FONTANNAZ, Présidente du Mouvement des aînés, intervient pour demander que son association soit plus systématiquement invitée aux soirées d'accueil des nouvelles et nouveaux retraités coorganisées par Lausanne Région.

La séance est levée à 18h

Annexes : 1. Message du président

2. Revue des activités de Lausanne Région par la Secrétaire générale

3. Message de Mme K. Clerc



4. Activités 2023 et Perspectives 2024

Annexe 2

Alessia Radaelli

Secrétaire générale
de Lausanne Région





Objectifs réalisés en 2023



Décloisonner les réflexions



Resserrer les liens BC-Commissions



Intensifier les liens avec les communes membres



Augmenter la visibilité de nos activités

Rapport d'activités 2023

Association des communes
de la région lausannoise





Décloisonner les réflexions au sein des commissions



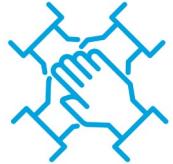


Resserrer les liens entre le Bureau de coordination et les commissions





Resserrer les liens entre le Bureau de coordination et les commissions





Intensifier les liens avec les communes membres



50
activités

5000
personnes



Augmenter la visibilité de nos activités



**1800
abonnés**



LAUSANNE
RÉGION



PERL
PRIX ENTREPRENDRE
LAUSANNE RÉGION



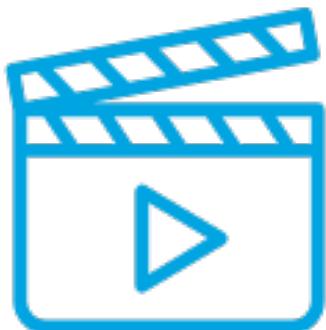
GUIDE SPORTIF.ch



Augmenter la visibilité de nos activités



|INFLUENCE
★ TON
QUOTIDIEN|





Augmenter la visibilité de nos activités



Conférence de presse



Soirées nouveaux retraité·e·s



Panathlon Family Games



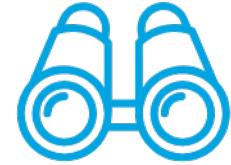
PERL



Rencontres Municipalité-Entreprises

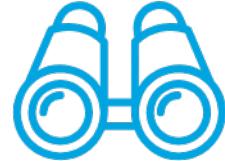


Perspectives 2024





Perspectives 2024



Nouvelle stratégie LADE



Guide de préparation à la retraite professionnelle



Évaluation de la place de l'apprentissage



Études sur la mobilité



Guide sur la politique sportive communale

Focus sur la commission Prévention et dépendances

De : Madame la Conseillère municipale de Renens Karine Clerc, présidente de la commission Prévention et dépendances

Concerne : [Discours en 8 slides pour l'AG de Lausanne Région du 5 juin 2024](#)

1. Commission Prévention et dépendances

- La commission «Toxicomanie» a été créée en 1996 afin de développer une politique régionale de prévention. Jusqu'en 2017, les travaux ont porté majoritairement sur les problématiques de consommation et le soutien à des institutions œuvrant dans le domaine de la prévention et des addictions.
- Dès 2017, la prévention Jeunesse s'est ajoutée aux missions de préoccupations abordées par la commission, qui a pris le nom de « Prévention et dépendances».
- L'espace public comme enjeu de cohabitation, où les pouvoirs publics ont un rôle à jouer, mais qui nécessite des connaissances et des outils.

2. Objectifs de la commission

- Assurer la promotion de projets de prévention
- Soutenir financièrement des actions menées par les communes membres et par des institutions régionales.
- Assurer la communication entre les différents acteurs de la prévention et les communes membres de Lausanne Région
- Soutenir et développer des projets-pilotes
- Organiser des journées de réflexions sur des thématiques actuelles

3. Quelques constats

Depuis les années 80, l'évolution des consommations s'accompagne d'une évolution des politiques qui les encadrent. Si l'une et l'autre se répandent, en s'ajustant, un phénomène d'invisibilisation est aussi en jeu.

- La consommation de substances et de jeux est en augmentation : accessibilité des produits, précarités « invisibles », troubles de la santé mentale.



- Précarité, santé mentale et consommations sont reliées
- Le phénomène du non-recours: des situations qui se péjorent, pouvant aboutir à des situations de violence, d'addiction ou des expulsions de logement, notamment
- La pauvreté « officielle » est en baisse, mais les structures dites « bas seuil » font des constats différents.

4. La politique des quatre piliers

La prévention

Elle vise à soutenir et à promouvoir les aptitudes et les ressources de chacun pour éviter les consommations. Tous les domaines de la vie sociale sont concernés comme l'école, le lieu de travail, les loisirs, le quartier d'habitation, etc. Les objectifs sont d'une part d'éviter la consommation de drogues (en particulier pour les jeunes) et d'autre part d'éviter les effets néfastes liés à la consommation.

Thérapie

L'offre de thérapie a pour objectifs de soutenir la personne toxicodépendante dans ses efforts pour sortir de la dépendance, d'améliorer sa santé physique et psychique, de favoriser sa réinsertion sociale et professionnelle. L'offre de traitement est diversifiée : thérapie résidentielle, traitement ambulatoire, centre de sevrage et traitement avec prescription de méthadone.

Réduction des risques

La réduction des risques vise à maintenir et préserver l'état de santé et l'intégration sociale des personnes toxicodépendantes pendant leur phase de consommation. Le concept d'offre à bas seuil s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit de proposer des offres dont l'accès est simple, à bas prix ou gratuites. L'abstinence n'est pas posée comme exigence. L'offre se concentre dans les domaines social (hébergement d'urgence, par exemple) et médical (comme l'échange de matériel d'injection).

Répression

Les objectifs de la répression sont de réduire l'offre de produits, de combattre le trafic de stupéfiants et les opérations financières illégales, ainsi que de lutter contre le crime organisé. Ces dernières années, les collaborations policières intercantonales ont été développées et de nouvelles dispositions légales ont été introduites, notamment contre le blanchiment d'argent.

5. <https://addictions-vaud.ch>

Lausanne Région, au travers de son partenaire Rel'ier, a créé un site destiné à l'ensemble des personnes concernées par les questions de consommation de substances (alcool, tabac, cannabis, drogues dures, etc.) et autres comportements potentiellement addictogènes (jeux d'argent, hyper connectivité, etc.).



Le site www.addiction-vaud.ch, se veut accessible et synthétique. Il

- explique ce qu'est l'addiction,
- permet d'autoévaluer sa propre consommation,
- réunit, dans son volet « ressources », toutes les informations utiles aux personnes désireuses d'en savoir davantage, voire d'entreprendre des démarches pour changer leur comportement.

6. Le conseil des droits de l'homme de l'ONU

Le conseil des droits de l'homme de l'ONU a récemment publié un rapport du conseil des droits de l'homme de l'ONU démontrant que toute pratique stigmatisante des personnes consommatrices ne fait que renforcer leur consommation et les risques pour leur santé.

Ce rapport recommande de :

- Mettre fin aux pratiques et règles discriminatoires qui limitent l'éligibilité et l'accès aux services sociaux.
- Prendre en compte les besoins et garantir l'accès aux programmes de réduction des risques des groupes minorisés et stigmatisés
- Garantir un soutien politique et stratégique, ainsi que des financements stables, aux initiatives émanant des pairs.
- Agir à la dépénalisation qui va dans le sens d'une meilleure prise en compte des problématiques liées à la drogue et d'une protection de la santé des personnes ainsi que leurs droits
- Réviser le cadre juridique international régissant le contrôle des drogues afin qu'ils s'alignent mieux sur d'autres normes et dispositions internationales en matière de droits de l'homme, de droit à la santé et de réduction des risques.

<https://www.grea.ch/publications/publication-du-rapport-consommation-de-drogues-reduction-des-risque-et-droit-a-la-sante>

7. Activités de la commission

Les axes de travail

- Espace public, consommation, cohabitation entre différents usages
- Prévention jeunesse
- Information sur les structures bas seuil, et les thématiques en lien avec ces structures.

Bilan de l'action cantonale sur la consommation et le trafic de drogues



8. Quelques-uns des travaux de la commission

- Présentation des structures bas seuil
- Visite du projet Cann-L à Lausanne
- Rencontre avec le GREC, présentation des recommandations sur l'espace public
- Discussion sur la prévention des dépendances aux jeux d'argent (arrivée d'un casino à Prilly)
- Soirée d'échanges sur les outils de prévention auprès des jeunes
- Échange et discussion avec le GREC sur une approche globale des questions drogues et espaces publics
- Guide sur la santé psychique des jeunes
- Soirée de réflexion Espaces publics :
19 septembre 24